

Rapport de l'auditeur indépendant au Comité sur l'examen succinct des comptes de l'exercice 2023 de l'association 2nd Chance, Genève

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de l'association pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2023. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision. L'examen succinct des comptes annuels arrêté au 31 décembre 2022 a été effectué par un autre auditeur indépendant qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans son rapport daté du 22 mars 2023.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Comité, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur les comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un capital de l'organisation de CHF 168'371 ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne correspondent pas au cadre légal.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée

BA Signature électronique qualifiée

Emilienne FRELECHOZ
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable

Gregory GRIEB
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de variation du capital et l'annexe

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

1003 Lausanne
Ch. de Rosneck 5
+41 58 234 91 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	<u>Annexe</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
		CHF	CHF
<u>ACTIFS</u>			
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités		267'614	384'357
Autres créances à court terme		590	622
Actifs de régularisation	4.1	4'302	1'776
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		272'506	386'755
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations corporelles		2	2
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		2	2
TOTAL DE L'ACTIF		272'508	386'757

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	<u>Annexe</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
		CHF	CHF
<u>PASSIF</u>			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Autres dettes à court terme		7'384	1'505
Fonds reçus d'avance	4.2	60'794	174
Charges à payer	4.3	10'823	9'933
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		79'001	11'612
CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS			
Fonds affectés		25'136	235'224
TOTAL DES FONDS AFFECTÉS		25'136	235'224
CAPITAL DE L'ORGANISATION			
Capital libre		139'921	96'163
Résultat de l'exercice		28'450	43'758
TOTAL DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		168'371	139'921
TOTAL DU PASSIF		272'508	386'757

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023**

REVENUS ET DONNS	Annexe	2023	2022
		CHF	CHF
Cotisations et contributions des membres de l'association		5'974	4'499
Subventions et contributions affectées	4.4	185'365	200'000
Donations affectées	4.5	200'000	310'520
Donations non affectées	4.6	150'715	122'362
Autres produits d'exploitation		-	400
TOTAL REVENUS		542'054	637'781
CHARGES			
Charges de personnel		(213'817)	(189'498)
Frais de voyage et déplacements terrain		(205'982)	(165'285)
Frais de représentation et d'hébergement terrain		(169'706)	(94'992)
Frais administratifs terrain		(8'383)	(6'940)
Frais opératoires, matériel médical et monitoring des patients		(27'198)	(31'055)
Bourses 2nd Chance octroyées		(22'510)	(18'561)
Dons, cotisations		-	(10)
Sous-total charges de projets ou de prestations		(647'596)	(506'341)
Charges de personnel		(7'323)	(2'118)
Gestion marketing et réseaux sociaux		(15'688)	(11'823)
Frais de publicité et communication		(2'281)	(2'688)
Honoraires de tiers - Traduction et site internet		(1'648)	(1'795)
Sous-total charges de collecte de fonds et de publicité générales		(26'940)	(18'424)
Charges de personnel		(22'954)	(23'129)
Frais des locaux		(9'370)	(8'771)
Frais informatiques		(2'419)	(2'933)
Frais de bureau et téléphone		(2'886)	(2'005)
Honoraires d'audit et comptabilité		(2'166)	(3'231)
Honoraires de tiers		(1'185)	(3'231)
Frais de repas et déplacement comité		(5'003)	(3'359)
Sous-total charges administratives		(45'983)	(46'659)
TOTAL CHARGES		(720'519)	(571'424)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(178'465)	66'357
Produits financiers		140	142
Différences de change		(1'582)	(1'381)
Frais financiers		(1'731)	(1'320)
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		(181'638)	63'798

2ND CHANCE ASSOCIATION, Genève

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

<u>Annexe</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	CHF	CHF
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	<u>(181'638)</u>	<u>63'798</u>
Attribution aux fonds affectés	(385'365)	504'960
Utilisation des fonds affectés	595'453	(525'000)
VARIATION NETTE DES FONDS AFFECTES	<u>210'088</u>	<u>(20'040)</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>28'450</u>	<u>43'758</u>

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'EXERCICE 2023

Tableau de variation des fonds affectés

2023	Solde au 01.01.23	Attributions	(Utilisations)	Transferts internes	Solde au 31.12.23
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds affectés					
Projet 1500 Administration/logistique	15'000	43'200	(55'200)	-	3'000
Projet 1502 SEC / Fundraising	28'000	-	(28'000)	-	-
Projet 2000 Goîtres	55'940	14'365	(68'169)	-	2'136
Projet 2001-E Chirurgie reconstructive	105'000	276'000	(381'000)	-	-
Projet 2002 Femmes	25'000	23'000	(28'000)	-	20'000
Projet 2003-E Anesthésie	6'284	10'000	(16'284)	-	-
Projet 2004 Bourses octroyées	-	18'800	(18'800)	-	-
Total des fonds affectés	235'224	385'365	(595'453)	-	25'136

2022	Solde au 01.01.22	Attributions	(Utilisations)	Transferts internes	Solde au 31.12.22
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds affectés					
Projet 1500 Administration/logistique	-	33'000	(18'000)	-	15'000
Projet 1502 SEC / Fundraising	-	29'000	(1'000)	-	28'000
Projet 1503 Communication	-	14'000	(14'000)	-	-
Projet 2000 Goîtres	20'000	100'000	(64'060)	-	55'940
Projet 2001-E Chirurgie reconstructive	135'900	314'000	(344'900)	-	105'000
Projet 2002 Femmes	-	25'000	-	-	25'000
Projet 2003-E Anesthésie	36'284	-	(30'000)	-	6'284
Projet 2004 Bourses octroyées	8'000	10'000	(18'000)	-	-
Total des fonds affectés	200'184	525'000	(489'960)	-	235'224

Tableau de variation du capital

	Capital	Capital libre	Résultat de l'exercice	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Solde au 01.01.2022	-	14'379	81'784	96'163
Résultat reporté à nouveau	-	81'784	(81'784)	-
Résultat de l'exercice	-	-	43'758	43'758
Solde au 31.12.2022	-	96'163	43'758	139'921
Solde au 01.01.2023	-	96'163	43'758	139'921
Résultat reporté à nouveau	-	43'758	(43'758)	-
Résultat de l'exercice	-	-	28'450	28'450
Solde au 31.12.2023	-	139'921	28'450	168'371

1. GÉNÉRAL

L'association 2nd Chance est une organisation privée et sans but lucratif, fondée en novembre 2013 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil.

Elle a pour but de renforcer et développer les capacités en chirurgie reconstructive dans les pays disposant de ressources et de moyens limités, avec une attention prioritaire en Afrique, en travaillant avec des partenaires locaux, régionaux et internationaux; mettre à disposition des professionnels de santé des opportunités de formation, des outils pédagogiques, des moyens techniques et financiers permettant de pratiquer des interventions de chirurgie reconstructive de qualité et garantissant la sécurité et le confort des patients; encourager et faciliter localement l'accès au plus grand nombre, à des soins de chirurgie reconstructive en accord avec les standards internationaux; promouvoir et soutenir l'intégration de la chirurgie reconstructive dans les politiques de santé, les programmes de développement et les réponses humanitaires d'urgence; prendre en charge, dans le cadre d'une convention signée, la gestion comptable d'un projet humanitaire spécifique ayant son propre financement.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, aux coûts historiques et sur la base des prestations et engagements convenus.

Les comptes annuels sont établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes et aux règles fondamentales (Swiss GAAP RPC fondamentales, RPC 21 et cadre conceptuel) ; ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Par ailleurs, l'association applique la méthodologie ZEWO en particulier pour la présentation de la structure des coûts conformément à la norme ZEWO n°13. Les autres principes comptables et d'évaluation sont les suivants :

2.1 Liquidités et placements

Les liquidités sont évaluées à la valeur nominale.

2.2 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur éventuelles.

2.3 Produits à recevoir et charges payées d'avance

Les produits à recevoir et les charges payées d'avance sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné.

2.4 Charges à payer et fonds reçus d'avance

Les charges à payer et fonds reçus d'avance sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné.

2.5 Fonds affectés

Les dons et subventions affectés à un projet particulier sont reconnus premièrement dans le compte de résultat, puis dans un second temps attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds en fonction de leur usage.

2.6 Subventions et donations

Les subventions et donations collectées sont reconnues dans le compte de résultat lorsqu'elles sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

2.7 Postes en monnaies étrangères

La conversion des postes gérés en monnaie étrangère s'effectue selon la méthode du cours de clôture. Toutes les liquidités et titres ont été converties au cours du jour à la date du bilan. Les transactions en devises étrangères ont été converties au cours du jour de la transaction ou au cours moyen du mois au cours duquel la transaction a eu lieu. Les effets résultant d'adaptations des cours de change ont été comptabilisés dans le résultat de la période.

2.8 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de l'association n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3. LISTE DES MEMBRES DU COMITE

Quinodoz Pierre	Président
Pechère Marc	Vice-président
Modarressi Ghavami Seyed Ali	Secrétaire général
Esaki Mbeke Jean-Claude	Trésorier
de Rossi Colelough Marianne	Membre
Mollard Mathieu	Membre
Seium Neberay Yodit	Membre

4. INFORMATIONS, DÉTAILS ET COMMENTAIRES DE CERTAINS POSTES

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	CHF	CHF
4.1 <u>Actifs de régularisation</u>		
Produits à recevoir	1'640	140
Charges payées d'avance	2'662	1'636
Total	<u>4'302</u>	<u>1'776</u>
4.2 <u>Fonds reçus d'avance</u>		
Donations affectées reçues d'avance	60'000	-
Cotisations des membres reçues d'avance	794	174
Total	<u>60'794</u>	<u>174</u>

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
4.3 <u>Charges à payer</u>	CHF	CHF
Honoraires d'audit	3'200	2'693
Solde dû à l'institution de prévoyance	6'600	-
Charges diverses	1'023	7'240
Total	<u>10'823</u>	<u>9'933</u>
4.4 <u>Subventions et contributions affectées</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	CHF	CHF
Canton de Genève	150'000	150'000
Ville de Genève	14'365	50'000
Ville d'Onex	8'000	-
Ville de Lancy	10'000	-
Commune de Bellevue	3'000	-
Total	<u>185'365</u>	<u>200'000</u>
4.5 <u>Donations affectées</u>		
Fondation Edmond de Rothschild	50'000	110'000
Fondation Hans Wilsdorf	100'000	200'000
Vitol Foundation	25'000	-
Fondation Coromandel	15'000	-
Fond pour Anesthésiologie Réanimation FAR	10'000	-
Donations privées	-	520
Total	<u>200'000</u>	<u>310'520</u>
4.6 <u>Donations non affectées</u>		
Diverses entreprises/institutions	56'740	101'150
Donations privées	93'975	21'213
Total	<u>150'715</u>	<u>122'363</u>

5 INDEMNITES DES MEMBRES DIRIGEANTS

Les membres du comité exécutif de l'association agissent de manière bénévole et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. Pour des activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité exécutif peut recevoir un dédommagement approprié.

Les membres de la direction ont perçu en 2023 un salaire brut de CHF 201'674 (2022 : CHF 178'200) pour un équivalent plein temps de 1.55 postes (2022 : 1.3 postes).

6 DONATIONS REÇUES GRACIEUSEMENT SOUS FORME DE PRESTATIONS

Dans le cadre de la convention de collaboration conclue avec les Hôpitaux Universitaires de Genève, ces derniers mettent à disposition gracieusement des collaborateurs de l'hôpital pour participer aux missions de l'association à l'étranger. Durant l'année 2023 le nombre de jour de mise à disposition de personnel s'est élevé à 65 jours au total (2022: 70 jours).

7 EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

Il n'y a eu aucun événement significatif postérieur à la date de clôture, qui aurait eu un impact sur les états financiers 2023.